

VOS RENDEZ-VOUS P. 4

LA VIE EN VILLE..... P. 7

GENS D'ICI..... P. 16

VOS LOISIRS..... P. 17

EXPRESSION POLITIQUE P. 23

Pour tout renseignement

Place Martin Bastard - BP 516
79022 NIORT Cedex
Standard **05 49 78 79 80**
Site Internet www.vivre-a-niort.com

INTERNET

Retrouvez votre magazine en ligne sur le portail de la ville : www.vivre-a-niort.com

PERMANENCES DES ADJOINTS

Vous pouvez joindre les adjoint(e)s au Maire en composant le **05 49 78 75 09** ou **05 49 78 73 47**.

RENDEZ-VOUS AVEC MADAME LE MAIRE

Vous pouvez rencontrer le Maire, il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au 05 49 78 75 11.

BOÎTE AUX LETTRES

Vous pouvez adresser un courrier à Madame le Maire en le déposant dans la boîte aux lettres, place de l'Hôtel de Ville ou par e-mail : secretariatdumaire@mairie-niort.fr

VIVRE à NIORT - Magazine municipal d'information - Service communication de la Ville de Niort - Hôtel de Ville, place Martin-Bastard - BP 516 - 79022 Niort Cedex - Tél. 05 49 78 74 87 - <http://www.vivre-a-niort.com> -
Directrice de la publication : Geneviève Gaillard, Maire de Niort / **Directeur de la rédaction** : Bruno Paulmier / **Rédactrice en chef** : Véronique Bonnet-Leclerc / **Rédactrice en chef adjointe** : Véronique Duval / **Journaliste** : Karl Duquesnoy / **Ont participé à ce numéro** : Darri, Marie Delage, Alex Giraud / **Photographe** : Bruno Derbord / **Maquette, illustrations & photogravure** : Glyphes - Niort / **Impression** : Imprimerie Vincent - Tours / **Distribution** : Adrexo - Niort / Numéro d'ISSN : 1261 - 8705. Dépôt légal à parution.



CE MAGAZINE EST DIFFUSÉ
À 33 000 EXEMPLAIRES
ET IMPRIMÉ SUR
PAPIER CERTIFIÉ PEFC.

Couverture : Bruno Derbord

Analyser pour mieux agir



Marie Delage

A Niort, on recense 2 000 travailleurs pauvres, 2 600 allocataires des minimas sociaux, près de 4 000 bénéficiaires de la CMU. Mais aussi l'un des plus forts taux de familles monoparentales du département. Ces chiffres, on les trouve dans l'analyse des besoins sociaux réalisée en 2010 par notre Centre communal d'action sociale, associé à sept autres du département et à une communauté de communes, sous l'égide de l'UNCCAS (Union nationale des Centres communaux d'action sociale).

Au-delà des chiffres (lire page 8), ces analyses sont essentielles pour adapter nos politiques publiques à vos besoins, d'aujourd'hui et de demain. Des besoins qui évoluent sans cesse dans une société en mouvement. Deux axes d'action ont été retenus : la précarité grandissante des ménages et la problématique du vieillissement à domicile.

Pour les uns, le "reste à vivre" ne permet plus de maintenir le logement à température convenable, de payer une semaine de vacances une fois par an ou de recevoir... Pour les autres, l'isolement grandit avec la perte d'autonomie.

Aujourd'hui, agir seul n'a pas de sens. Il faut croiser les regards et les dispositifs, réfléchir ensemble à l'amélioration des conditions de prise en charge. Nous nous y employons activement, avec nos partenaires incontournables, tels le Conseil général bien sûr, mais aussi la Communauté d'agglomération et l'État, sans oublier les associations caritatives.

Geneviève Gaillard
Maire de Niort, députée des Deux-Sèvres